

**DURÉE**

4,12500 jours (soit 33 heures)

**PRIX**

1 390 € par participant

Soit 1 668 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

**PUBLIC CONCERNÉ**

Professionnels de l'immobilier souhaitant se former aux techniques du home staging

**PRÉREQUIS**

- Bonne connexion Internet
- Maîtrise de la langue française

**PÉDAGOGIE**

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

**FORMATEURS**

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

**ÉVALUATION ET SUIVI**

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Assimiler la réglementation en matière d'urbanisme et les fondamentaux du vocabulaire et des techniques de construction
- Appréhender les essentiels des garanties de la construction (dommages-ouvrage, décennale...) et les essentiels de la réception de travaux
- Connaître les principales pathologies du bâtiment
- Apprendre à valoriser un bien selon les règles du home staging

**PROGRAMME**

1. Les essentiels du homestaging (1 heure)
2. Les conditions d'exercice selon la loi Hoguet (15 minutes)
3. La vente intelligente (15 minutes)
4. Les fondamentaux des plans utiles aux professionnels de l'immobilier (1 heure)
5. Les fondamentaux en urbanisme (30 minutes)
6. Les surfaces en immobilier (40 minutes)
7. Vocabulaire et technique de la construction (14 heures)
8. Les fondamentaux des peintures (1 heure 30)
9. Les fondamentaux de la santé et de la sécurité dans le BTP (1 heure)
10. Les essentiels de la garantie dommages-ouvrage (45 minutes)
11. Les essentiels de la garantie décennale (1 heure)
12. Les essentiels de la réception de travaux (1 heure)
13. Les principales pathologies du bâtiment (7 heures)
14. Les essentiels du dossier de diagnostic technique (1 heure)
15. Les fondamentaux de l'étude de prix et du chiffrage de travaux en bâtiment (1 heure)





**VALIDATION**

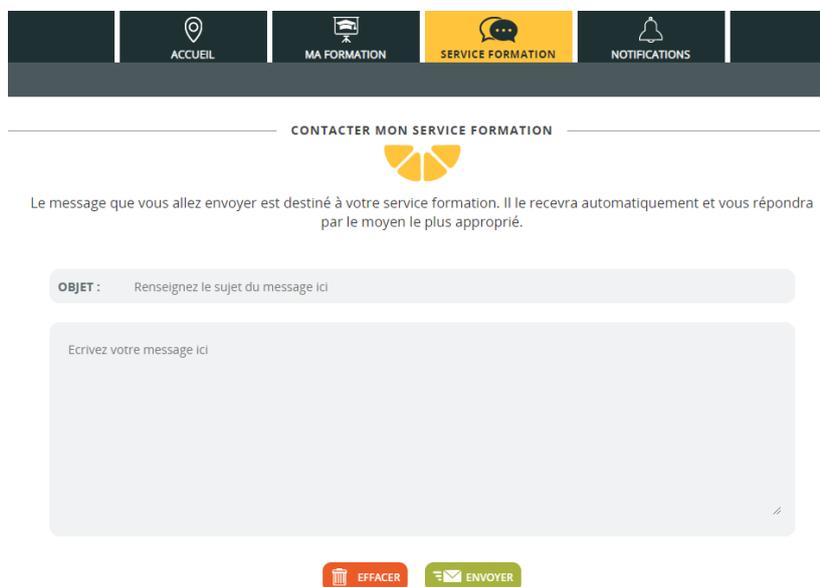
Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOPI**



# MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : [formation@ofib.fr](mailto:formation@ofib.fr). Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

**Attention** : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.